



Le Secrétaire Général

LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Compte rendu du Comité Directeur de la ligue HDF du 11/03/2020 par Skype

Présents :

Philippe Blot, Alain Carton, Eric Le Rol, JF Roux, Yann Serizel, Sylvie Verslype

Absents excusés avec pouvoir transmis :

Alexandre Feryn, Ouahid Hamida, Eleuthère Moreau

Absents non excusés :

Fabrice Casier, Boris Fleurquin, Lorianne Le Bret, Laurent Petitprez, Stéphane Rommelaere, Sarah Swiercz, Emmanuel Variniac

Ouverture de la séance : 20h

1°) Compétitions

L'épidémie de Covid 19 progresse, les interdictions ministérielles aussi et le Bureau de la FFE vient de reporter toutes les compétitions fédérales comprises entre le 12/03 et le 15/04.

La Ligue HDF a été la première à prendre des mesures d'anti-propagation du virus, la santé étant la première priorité de toute association. Afin de ne pas mettre notre système de santé face à un afflux supérieur à ses capacités de traitement avec l'obligation de faire des choix sur les personnes à traiter, La Ligue HDF reprend à son compte le communiqué du Bureau de la FFE pour toutes les compétitions qu'elle organise sur la période du 12/03 au 15/04 inclus :

- En ce qui concerne les interclubs gérés par la ligue, les clubs doivent s'entendre sur une date et reporter leurs rondes 5 et 6 entre le 01/05 et le 14/06, pas forcément un dimanche et avec l'accord d'Alain Carton.
- La ronde 7 regroupée du 17/05 dans la zone nord à Feignies est annulée.
- Les dates des interclubs jeunes seront refixées.
- Les championnats scolaires sont reportés et devront se tenir entre le 16/04 et le 24/05

Le Championnat de France Jeunes prévu à Agen du 26/04 au 03/05 est du ressort de la FFE mais apparaît compromis, la ville d'Agen faisant face à des cas avérés. Les annonces du Président de la République du 12/03 devrait apporter un nouvel éclairage.

Dans l'attente, la Ligue n'engage aucune dépense de réservation de logement ou de contrat avec les accompagnateurs, ne procède à aucun remplacement pour le moment, comprendrait totalement les désistements et respecte le choix des parents.

2°) AG

Une AG doit impérativement se tenir avant fin mars, néanmoins, nous nous trouvons dans une situation de cas de force majeure qui rend dangereuse une assemblée générale en présentiel. De plus il faut assurer la transparence et la prise de décision démocratique.

Fort de ces rappels, après consultation du Secrétaire Général de la FFE, Le Comité Directeur de la Ligue décide :

- L'AG prévue à Isbergues le 21/03 est dématérialisée, les 3 documents soumis au vote (procès-verbal de l'AG 2019, rapport moral, compte de résultats) ont été envoyés aux clubs (ceux à qui il en manque peuvent les redemander au secrétaire) ;
- Pour garantir les échanges et répondre aux questions des Président(e)s de clubs, tout Président(e) de club à la possibilité de transmettre ses questions par mail au Président de la Ligue avec Copie au Secrétaire Général entre le 14/03 et le 18/03 inclus. La Ligue fera un retour à l'ensemble des Président(e)s de la réponse à la question posée dans les 24H ;
- les votes se feront par courrier postal en retournant le document en PJ dûment rempli (numéro du club, nom du président, nombre de voix) et signé au siège de la ligue (43 rue de Provence 59760 Grande Synthe) où il doit parvenir le 23/03 au plus tard.
- Dans le respect de la transparence et la démocratie, les votes n'étant pas réalisés à bulletin secret, Le résultat du vote à chaque question sera transmis à chaque président(e)s et montrera par club l'expression de celui-ci sur chaque question afin de pouvoir contrôler la justesse de sa prise en compte et connaître le résultat.

Pour rappel l'Ag électorale aura lieu le 17/10 et la date limite de réception des listes par la commission électorale est le 27/06.

Le Président clôture la séance à 21h.

Le Président Éric Le Rol

Le Secrétaire Jean-François Roux